

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

L'ouverture du Gymnase de Crissier replanifiée pour la rentrée scolaire 2025-26

Soucieux des aspects sécuritaires liés à un site en chantier aussi bien que de la planification des programmes scolaires, le Conseil d'Etat opte pour la remise d'une infrastructure complète aux gymnasien·nes et gymnasien·s lors de la rentrée scolaire 2025-26.

Initialement prévue pour la rentrée 2024-25, l'ouverture du gymnase de Crissier aura lieu à la rentrée scolaire 2025-26. La zone de chantier dans le périmètre immédiat du bâtiment ne permet pas de garantir toute la sécurité et le confort requis des élèves et du personnel. La Direction générale des immeubles et du patrimoine ainsi que le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle ont décidé de renoncer au projet d'ouverture partielle. Le calendrier initial, particulièrement ambitieux, n'a finalement pas pu être tenu, indépendamment de la collaboration constante des entités impliquées.

Des mesures sont prises pour que ce report ait un minimum d'impact sur les futurs gymnasien·nes et gymnasien·nes. La Direction générale de l'enseignement postobligatoire souligne que chaque élève aura une place assurée dans une classe.

Pour rappel, ce nouveau gymnase, situé dans le quartier de la Gottrause, à Crissier, est une réponse à la croissance démographique du canton et à l'augmentation conséquente du nombre d'élèves. Il pourra accueillir après une ouverture progressive jusqu'à 44 classes et quelques 1200 élèves et offrira des infrastructures telles que des espaces sportifs, une cafétéria, une aula, une bibliothèque et des espaces de travail.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat
DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat